

Les politiques d'information de Radio-Canada et le débat
référendaire

Ainsi, les principes démocratiques et la liberté d'expression qui caractérisent la société canadienne doivent aussi inspirer nos émissions de nouvelles et d'affaires publiques, lesquelles doivent permettre aux Québécois, et aux autres Canadiens, grâce à une information complète, de prendre une décision en toute liberté, indépendamment de toute manipulation et influence fallacieuses ou partiales. Cela suppose, faut-il le répéter, des émissions d'information équitables et équilibrées, exactes, complètes et objectives.

Ces exigences journalistiques ont toujours été considérées comme fondamentales par ceux qui sont chargés à Radio-Canada des émissions de nouvelles et d'affaires publiques. Et ces mêmes règles continueront d'être appliquées durant le débat référendaire. Notre position découle d'une mission que nous avons reçue du Parlement et des responsabilités publiques qu'elle implique: nous devons utiliser nos antennes non pas pour influencer l'orientation des débats publics mais pour accroître le pouvoir décisionnel de la population face à son destin. Comme je le disais dans l'allocution que j'ai prononcée devant le Cercle canadien de Montréal, le 12 novembre dernier, en parlant du référendum, "ce serait trahir l'esprit de cette mission, trahir le